



Commune
de
MAZAMET

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 15 MARS 2023

2023 / 01 / 06

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux

EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 27
REPRESENTES	: 06
ABSENT	: 00
VOTANTS	: 33

Date de Convocation : 8 Mars 2023
Date d’Affichage : 8 Mars 2023
Secrétaire de Séance : Christine ROQUES

Etaient présents :

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, AMALRIC André, MAUREL Agnès, PÉNÉLA Wilfried, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, ROQUES Christine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José, MONNIER Laurent, CHABBERT Cécile, ARMERO Séverine, ESTRABAUD Josiane, PUECH Benoît, LAFONT Stéphanie, CÈNES Alexandre, ORIVÈS Elizabeth, BRIANT Jean-Michel, MARTY-MARINONE Evelyne, IOUALALEN Valentin, ESTRABAUD Guy, CÈNES Frédéric.

Etaient absents représentés :

MARTIN Michel par André AMALRIC
ASSÉMAT Clothilde par Françoise ROUQUETTE
CAUQUIL Fabrice par Wilfried PÉNÉLA
CASTAGNÉ Chantal par Philippe BANCAL
CARAGUEL Fabienne par Agnès MAUREL
BORIES Pascale par Christophe ASSEMAT

OBJET : Aide à l’implantation commerciale.

Le Conseil Municipal,

Vu le règlement d'attribution de l'aide à l'imp
modifié par délibération du 29 juin 2022,

Vu le dossier de demande déposé par trois commerçants,

Considérant que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « Finances - Intercommunalité - Ressources humaines - Administration générale » du jeudi 9 mars 2023,

DECIDE, après en avoir délibéré,

D'accorder les aides financières suivantes :

BENEFICIAIRES			SUBVENTION ATTRIBUÉE
N°	Nom	Adresse	
2023-01	Sarl BOUCHERIE DE L'ARNETTE	9 place Georges Tournier	2 160,00 €
2023-02	LA BOHEME Mme Aziza BENZEHRA	7 place Olombel	3 000,00 €
2023-03	Sarl MERS ET SAVEURS	9 Place Olombel	3 000,00 €
			8 160,00 €

Pour : 33

Contre : 00

Abstention : 00

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Christine ROQUES




Le Maire,

Olivier FABRE



*Acte télétransmis en Sous-Préfecture
Et certifié exécutoire le*